

# UNE ŒUVRE POUR LA MÉMOIRE



## DOSSIER PÉDAGOGIQUE



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Proposé par OYOU dans le cadre du projet  
« Une œuvre pour la mémoire »  
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
dans le cadre du Décret Mémoire



OYOU  
CLAVIER MARCHIN MODAVE CULTURE

# SOMMAIRE

**A. L'HISTOIRE DU CAMP DE RÉFUGIÉS JUIFS DE MARCHIN - p. 3**

**B. FICHES ACTIVITÉS :**

1. À la rencontre de réfugiés du camp de Marchin - p. 6
2. Comment peut-on faire un travail de mémoire ?  
Deux exemples : le texte de Elie Wiesel et l'œuvre de Sofhie Mavroudis - p. 9
3. Une question de vocabulaire - p. 15

**C. POUR ALLER PLUS LOIN : BIBLIOGRAPHIE ET LIENS VERS D'AUTRES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET ARCHIVES - p.17**

**D. ANNEXES - p. 18**

Ce dossier est proposé dans le cadre du projet « Une œuvre pour la mémoire », qui a permis la réalisation de l'œuvre de Sofhie Mavroudis installée dans le parc de l'Athénée royal Prince Baudouin de Marchin. Outre de proposer une histoire du camp de réfugiés juifs de Marchin, le dossier propose de réfléchir à différentes thématiques autour des questions migratoires, des conséquences de la montée des fascismes, une réflexion sur la privation de liberté, sur la liberté de circulation entre les pays, et la criminalisation des réfugiés.

Rédaction : Anne Stelmes

Couverture : photos de réfugiés prises par la Sûreté publique issues du livre de Jean-Pierre Callens, *Ça c'est passé près de chez nous : les réfugiés juifs au camp de Marchin : septembre 1939 - septembre 1940*, auto-édition, 2015

# A. L'HISTOIRE : LE CAMP DE RÉFUGIÉS JUIFS DE MARCHIN

L'histoire du camp de réfugiés juifs de Marchin commence à la fin des années 1930, de juin 1939 à mai 1940, à une époque où la persécution contre la population juive allemande est très forte, la poussant à prendre le chemin de l'exil. 272 réfugiés passeront par le camp, et au moins 88 d'entre eux mourront dans le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau. Cette histoire se déroule avant la mise en place de la "solution finale" par les nazis. Elle raconte le parcours de migrants persécutés en quête d'une vie meilleure et questionne la manière dont les migrants sont considérés et accueillis, ainsi que la manière dont la montée de la haine et de la peur peut engendrer le pire.

## Remise en perspective historique

En 1933, Adolf Hitler devient chancelier. Les premières lois visant à exclure les Juifs de la vie publique sont promulguées en Allemagne : interdiction d'accès à la fonction publique, à la profession d'avocat, et limitation de l'accès aux postes d'enseignants. En 1935, les Juifs allemands sont privés de leur nationalité, créant ainsi un statut de citoyens de seconde zone.

En 1938, les Juifs sont obligés de porter un prénom juif et on appose à l'encre rouge la lettre "J" sur leur passeport. Leurs biens personnels sont confisqués. Ils sont confinés dans des ghettos et complètement isolés de la société allemande.

Cette situation pousse la population juive allemande à migrer. Toutefois, leur situation précaire rend l'accès à un visa complexe, entraînant ainsi une forte migration illégale.

En 1938, en Belgique, l'afflux de migrants juifs atteint environ 1000 personnes par mois. Le Comité d'Aide et d'Assistance aux Victimes de l'Antisémitisme en Allemagne, créé en 1933, et transformé en 1938 en Comité d'Assistance aux Réfugiés Juifs, s'organise pour défendre les intérêts des réfugiés et leur fournir une assistance :

hébergement, nourriture, aide sociale, juridique et linguistique, afin de faciliter une émigration ultérieure vers le continent américain.

À la fin de 1938, des camps d'hébergement sont créés et le financement de leur équipement et de leur gestion est confié en bonne partie aux comités d'assistance.

## Question de sécurité nationale

La peur se propage. L'antisémitisme et la méfiance envers les Allemands (notamment après 1914-1918) entraînent un renforcement de la politique d'asile et des contrôles à la frontière. À partir du 15 juillet 1939, l'entrée illégale des immigrés juifs n'est plus tolérée, seuls les réfugiés politiques sont acceptés. C'est la fin de la tolérance.

La crainte de la "cinquième colonne" se répand. Les Juifs allemands sont vus comme de potentiels espions ou saboteurs. Les pouvoirs du ministère de la Justice en matière d'immigration sont renforcés : criminalisation des étrangers, révocation des permis de séjour, sanctions pénales pour les migrants illégaux. Les centres créés en 1938 pour accueillir les réfugiés deviennent des camps d'internement pour les étrangers arrêtés lors de rafles organisées à Bruxelles et à Anvers en octobre et novembre 1939.

## Le camp de Marchin

D'avril 1937 à mai 1938, l'ancien château du Fourneau, construit au XIX<sup>e</sup> siècle par la famille industrielle Godin et devenu sanatorium militaire, a accueilli des enfants espagnols issus de familles républicaines. Géré par l'administration des Domaines, ce lieu est choisi comme camp d'hébergement par le ministère de la Justice et des Finances en juillet 1939. Depuis le mois de juin, il accueillait déjà quelques réfugiés. Le site

occupe l'emplacement actuel de l'Athénée, avec le château comme centre névralgique : dortoirs, bureaux, infirmerie, cabinet médical, salles à manger, salle de lecture. On y trouve également la résidence du directeur, une vacherie, une écurie, une porcherie, un pigeonnier, un poulailler, une morgue, des serres et des ateliers.

Le directeur, M. Henskens, est détaché de la prison de Louvain. Le Dr Emmanuel Rubensohn, médecin juif originaire de Bruxelles, se porte volontaire pour assurer le suivi médical des réfugiés. Des surveillants sont détachés de la prison de Saint-Gilles.

La plupart des réfugiés arrivent au camp sans rien et doivent être rhabillés. Le lieu est dans un état de délabrement avancé, et les premiers mois sont consacrés à rendre le domaine habitable. Le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter, et les archives montrent que les équipements sanitaires sont insuffisants (électricité, menuiseries, plafonds, toilettes, etc.). L'équipement médical est sommaire, et il faut plusieurs mois pour que le médecin obtienne le matériel nécessaire à la prise en charge des patients.

L'état de santé des résidents est précaire, avec des troubles mentaux, des dépressions et de nombreuses pathologies lourdes. Après des années de vie clandestine, ces réfugiés sont séparés de leurs proches, traqués, exténués.

En parallèle, les détenus travaillent à l'aménagement du lieu. Par exemple, un poulailler est proposé pour recycler les déchets et fournir de la viande et des œufs. Des élevages de lapins, de vaches et de porcs ainsi que des cultures maraichères sont également mis en place. Une bibliothèque est créée.

### **Durcissement de la situation**

À la fin de 1939, les libertés des réfugiés sont restreintes et leur traçabilité assurée par une centralisation bureaucratique sous la direction de la Sûreté publique. Le 24 janvier 1940, un établissement d'internement est créé à Marchin pour les étrangers de sexe masculin. Le centre, désormais annexé à celui de Marneffe, passe d'une politique d'accueil à une criminalisation des résidents.

À partir de ce moment, les réfugiés doivent être enregistrés à leur entrée dans le centre et reçoivent un numéro de matricule. Ils sont également tenus de porter l'étoile de David.

La vie au camp se résume à de la détention, avec des sorties difficiles même pour le médecin

bénévole. Le travail obligatoire est imposé, sauf dérogation, pour l'entretien du lieu. Le travail consiste à assurer à l'autosubsistance des réfugiés dans le camp qui sont occupés à l'entretien des bâtiments, à l'élevage d'animaux et à la production maraichère.

En tout, 272 résidents sont passés par le camp de Marchin. Le 12 mai 1940, il reste une centaine de réfugiés. La plupart des résidents souhaitent émigrer, principalement vers les États-Unis, mais aussi vers d'autres pays d'Europe plus sûrs. Anvers propose des lignes transatlantiques vers l'Amérique, et la Belgique n'est qu'un pays de passage pour eux.

Cependant, la majorité des réfugiés, qui revendiquent le statut de réfugiés politiques, sont arrêtés et internés comme illégaux. La question de la migration des Juifs allemands devient éminemment politique.

### **L'évacuation et les tragédies**

Le 10 mai 1940, la Belgique entre officiellement en guerre avec l'Allemagne. Le 11 mai, il est décidé d'évacuer les camps d'internement. Le 12 mai, une colonne de plusieurs dizaines de réfugiés prend la direction de Namur. Sur la route, des milliers de personnes fuient l'avancée de l'armée allemande. Le 14 mai, trois réfugiés, Salomon Paperno, Arthur Cassel et Albert Atlass, quittent la colonne. Arrêtés car parlant allemand, ils sont soupçonnés d'être des parachutistes allemands et fusillés. Par miracle, Albert Atlass survit.

La colonne atteint Amiens à la fin du mois de mai, mais les archives restent floues par la suite. Cependant, le directeur du camp, M. Henskens, revient à Marchin en juin avec quelques anciens détenus et une charrette à bras transportant leurs biens. Des remboursements à d'anciens détenus témoignent de leur présence en Belgique, principalement à Bruxelles et Anvers. Quelques-uns parviendront à rejoindre un pays sûr.

Sur l'ensemble des réfugiés, nous savons, grâce aux archives de la caserne Dossin, que 88 d'entre eux seront déportés vers Auschwitz-Birkenau, et seulement 4 en reviendront, dont Albert Atlass, échappant ainsi à la mort une deuxième fois. Neuf autres, déportés à Saint-Cyprien et transférés au camp de Drancy, y périront également.

Après 1940, qu'est-il advenu des réfugiés juifs présents en Belgique ?

À Marchin, un document conservé aux archives de l'état atteste de la transmission des coordonnées de 76 réfugiés ayant quitté le camp

depuis le 26 janvier 1940 par l'administration à la Sipo-SD, permettant ainsi leur arrestation. Malheureusement, si aujourd'hui cela nous interpelle, il est regrettable de constater que toutes les administrations belges ont alors obtempéré face aux demandes des occupants allemands.

L'administration belge a joué un rôle complexe et controversé dans la persécution des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale, notamment sous l'occupation allemande de 1940 à 1944. Bien que la Belgique ait été envahie par l'Allemagne nazie en mai 1940, l'administration belge continua de fonctionner, mais sous une supervision allemande étroite. Voici un aperçu des principales actions de l'administration belge vis-à-vis des Juifs durant cette période.

### **Collaboration administrative**

Malgré une certaine réticence initiale, une partie de l'administration belge a collaboré avec les autorités allemandes dans la mise en œuvre des mesures antisémites. Cette collaboration se manifestait par :

- Le recensement des Juifs : À partir de 1940, les Allemands ordonnent le recensement des Juifs en Belgique. L'administration locale, notamment les municipalités, a collaboré en fournissant les informations nécessaires. Ce recensement a facilité l'identification des Juifs et la mise en place des mesures discriminatoires à leur encontre.
- L'imposition de l'étoile jaune : En mai 1942, les autorités allemandes imposent le port de l'étoile jaune aux Juifs. Cette mesure, rendue possible par le recensement, visait à stigmatiser et isoler les Juifs de la population générale.

### **Mesures antisémites et exclusion**

L'administration belge a également participé à l'exclusion des Juifs de la vie publique en collaborant à la promulgation et à l'application des lois raciales. Ces lois, inspirées des lois de Nuremberg allemandes, visaient à marginaliser les Juifs dans plusieurs domaines :

- Exclusion des professions : Les Juifs étaient progressivement exclus des professions libérales, du secteur public, des commerces, et des écoles. Ces mesures, souvent appliquées par l'administration locale et les employeurs, visaient à limiter les interactions entre Juifs et non-Juifs.
- Saisie des biens juifs : À partir de 1942, les biens appartenant aux Juifs furent confisqués. L'administration belge, sous la direction des autorités allemandes, a souvent collaboré à la confiscation des biens, des commerces, et des propriétés juives.

### **Rafles et déportations**

Entre 1942 et 1944, les déportations de Juifs vers les camps de concentration et d'extermination nazis se sont intensifiées.

- Camps de transit : Les Juifs arrêtés en Belgique étaient souvent envoyés à la caserne Dossin, à Malines (Mechelen), qui servait de camp de transit. De là, ils étaient déportés principalement vers Auschwitz-Birkenau. Plus de 25 000 Juifs ont été déportés de Belgique, et seulement environ 1 200 ont survécu à la guerre.
- Rôle de la police et de l'administration locale : Les rafles et les arrestations des Juifs étaient souvent effectuées avec l'aide de la police belge, qui travaillait en collaboration avec les autorités allemandes. Certaines administrations locales ont été impliquées dans la fourniture d'informations sur les Juifs résidant dans leur juridiction, facilitant ainsi les arrestations.

### **Les résistances internes**

Malgré la collaboration de certains segments de l'administration, il est important de noter que des actes de résistance ont eu lieu en Belgique, tant au sein de la société civile que parmi certains fonctionnaires. Plusieurs Belges, y compris des membres de l'administration et de la police, ont refusé d'obéir aux ordres allemands ou ont participé à des réseaux de résistance pour sauver des Juifs.

- Sauvetages de Juifs : De nombreuses familles belges ont caché des Juifs ou les ont aidés à fuir vers des zones plus sûres. Des membres de la Résistance belge, ainsi que des organisations comme l'Église catholique, ont également aidé à sauver des Juifs, notamment des enfants, en les cachant ou en leur fournissant de faux papiers.
- Résistance administrative : Bien que rare, certains fonctionnaires ont tenté de résister passivement en ralentissant les procédures ou en dissimulant des informations.

# B. FICHES ACTIVITÉS

## FICHE 1 : À la rencontre de réfugiés du camp de Marchin

### ↳ Analyse de documents 1 et 2

Document 1 (voir annexe p.18)  
D'où provient ce document ?

MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
ADMINISTRATION DES PRISONS  
GÉNÉRAL DE BRUXELLES  
MARCHIN

**BILLET DE CLASSEMENT**

Nom et prénoms Z a h l Joseph âge : 45  
Profession Commerçant  
N° d'écrou 38 N° de cellule  
Catégorie interné  
Peine  
Motif  
Appartenant à la religion isr  
Visite de l'aumônier de ce culte : oui (ou) non.  
Translation } date  
Taille : 1 mètre. 62 centimètres. Contine : oui (ou) non.  
Pistoie Secret. Surveillance spéciale

A Marchin, 26 janvier, 40  
Le Commis,

Visite : Résultat  
Argent que l'entrant avait en sa possession, frs.

DÉTAIL DES OBJETS DIVERS DÉPOSÉS :

CONSERVÉS PAR LE SURVEILLANT A CE PRÉPOSÉ	PRIS EN CHARGE PAR LE COMPTABLE
<u>néant</u>	<u>néant</u>
L'intéressé <u>Joseph Zahl</u>	L'intéressé <u>Joseph Zahl</u>
Reçu les objets ci-dessus, Le Surveillant,	Le Surveillant préposé à la visite,

*Joseph Zahl*

N° 44. (Art. 205 du Règlement général.)  
© Archives de l'État à Liège - <http://arch.arch.be>

Billet de classement de Joseph Zahl.

Document 2 : Photographies provenant de la sureté de l'état (voir annexe p.19)

-À quoi te fait penser les photographies...

-Pour quelles raisons les réfugiés du camp de Marchin étaient-ils détenus ? Avaient-ils commis un crime ?



## ↳ La vie au camp

Documents 3 et 4 (voir annexes pp. 20-22) :  
Compare les métiers des réfugiés et les tâches qui leur étaient assignées, est-ce que cela correspond ?

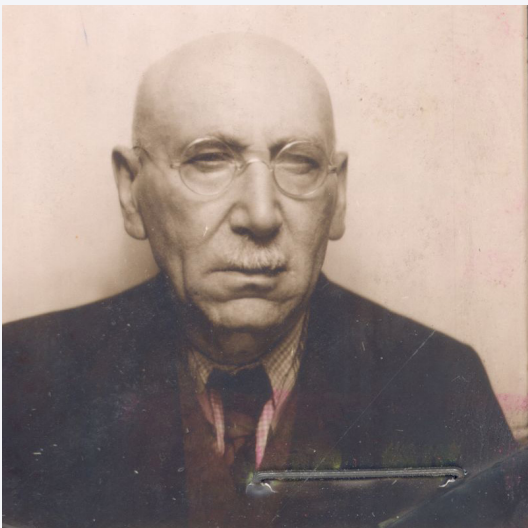
Piste de réflexions autour de l'histoire du camp de réfugiés juifs de Marchin :

- Qui étaient les réfugiés du camp de Marchin ?
- Était-il justifié de les priver de libertés ?
- Les conditions d'accueil du camp correspondent-elles à des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité ?

## ↳ Portraits - qui étaient-ils ? Analyse des biographies

Voici quelques portraits de réfugiés juifs détenus à Marchin.

Lis leur courte biographie : quel âge avait-il ?  
Avait-il un métier ? Souhaitait-il rester en Belgique ? Qu'est-il devenu ? Qu'est-ce que cela évoque pour toi ?  
Que ressens-tu à l'observation de leurs visages ?



Albert Rosenthal. Il est né à Waltrop, le 11/04/1873, nationalité allemande, marié, boucher, entré au centre le 22/11/39, il est réfugié politique. Il arrive au camp de Marchin et rejoint son fils Paul. Arrêté à Bruxelles, il fait partie du convoi XXI parti le 31/07/43 de la caserne Dossin vers Auschwitz-Birkenau où il décède. Paul est également né à Waltrop, le 24/01/1899, nationalité allemande, marié, tailleur. Il est entré au centre le 27/10/39. Il quitte Marchin le 09/02/40. Arrêté également à Bruxelles, il est déporté au camp de Saint-Cyprien, envoyé du camp de Drancy vers Auschwitz le 10/08/42. Il n'en reviendra pas.



Alfons Wilzinski (document 2, p. 19). Il est né à Nakel, le 29/11/1913. De nationalité allemande, célibataire, ouvrier, il envisage d'émigrer aux États-Unis. Alfons Wilzinski a quitté l'Allemagne, puis a séjourné en France avant de gagner la Belgique et bien qu'il ait été reconduit maintes fois à la frontière française, il s'obstine à revenir en Belgique. Le 13 octobre 39, une feuille de route modèle B1, valable jusqu'au 17, lui est délivrée. Son dossier d'écrou contient une lettre particulièrement émouvante : « J'ai eu une enfance très malheureuse, j'ai été élevé dans un orphelinat jusqu'au jour où ma mère nourricière m'a enlevé de là et m'a donné les joies de famille. Je suis âgé de 26 ans et dans ma jeunesse, je n'ai pas eu l'occasion d'apprendre un métier, chose que je pourrais faire dans le camp israélite et me permettre d'émigrer plus facilement. (...) Je vous prie de me permettre de vivre dans un milieu où je pourrais apprendre quelque chose pour avoir une nouvelle existence. En vous remerciant... ».

Il est entré au centre de Marchin peu de temps avant le début de la guerre, le 22/04/40, n° de matricule 141. Il fait partie du convoi I parti le 04/08/42 de la caserne Dossin vers Auschwitz-Birkenau. Il est répertorié dans le registre des morts.



Josef Bernfeld : c'est un des plus jeunes hommes du camp. Il est né à Vienne, le 27/11/1921, de nationalité allemande, célibataire, il est ouvrier textile. Il envisage d'émigrer aux Pays-Bas, entré au centre le 26/01/40, n° de matricule 4. Il sera arrêté à Anvers. Il fait partie du convoi VII parti le 01/09/42 de la caserne Dossin vers Auschwitz-Birkenau. Les archives ne nous disent pas si il en est revenu. Nous perdons ensuite sa trace.



Albert Atlass (documents 5 et 6, voir annexes pp. 23-24) : il est né à Menedice Pologne, le 24/01/1907, de nationalité allemande, il est célibataire. Joaillier, il envisage d'émigrer en Grande-Bretagne. Il est entré au centre de Marchin le 26/01/40, n° de matricule 1. Lors de la dissolution du camp et de l'exode vers la France en mai 40, il tente avec deux condisciples de s'évader. Capturés par la police, ils sont confondus avec des parachutistes allemands et sont fusillés. Il échappe miraculeusement à la mort une première fois. Arrêté à Bruxelles, il fait partie du convoi XII parti le 10/10/42 de la caserne Dossin vers Auschwitz-Birkenau, il sera rapatrié à la fin de la guerre.



# FICHE 2 : Comment peut-on faire un travail de mémoire ? Deux exemples : le texte de Elie Wiesel et l'œuvre de Sofhie Mavroudis

## ↳ 2.1 Découvre des extraits de la préface du livre *La Nuit* d'Elie Wiesel, puis discussion en classe autour de ces questions :

- Que penses-tu de la notion d'oubli évoquée dans le texte ?
- Que penses-tu de la notion de responsabilité ?
- Est-il possible de faire œuvre de mémoire de manière juste ?

*La Nuit* d'Elie Wiesel, Editions de Minuit, Paris, 1956, 2007

*À la mémoire de mes parents et de ma petite sœur, Tzipora.*

Préface d'Elie Wiesel à cette nouvelle édition

Si de ma vie je n'avais eu à écrire qu'un seul livre, ce serait celui-ci. De même que le passé vit dans le présent, tous mes livres qui ont suivi *La Nuit*, en un sens profond, en portent sa marque, et cela vaut également pour ceux qui traitent de thèmes bibliques, talmudiques ou hassidiques : on ne les comprendra pas si on ne l'a pas lu. Pourquoi l'ai-je écrit ? Pour ne pas devenir fou ou, au contraire, pour le devenir et ainsi mieux comprendre la folie, la grande, la terrifiante, celle qui avait autrefois fait irruption dans l'histoire et dans la conscience d'une humanité oscillante entre la puissance du mal et la souffrance de ses victimes ? Était-ce pour léguer aux hommes des mots, des souvenirs comme moyens pour se donner une meilleure chance d'éviter que l'Histoire ne se répète avec

son implacable attrait pour la violence ? Ou bien, était-ce encore tout simplement pour laisser une trace de l'épreuve que j'avais subie à l'âge où l'adolescent ne connaît de la mort et du mal que ce qu'il découvre dans les livres ? Certains lecteurs me disent que si j'ai survécu c'était pour écrire ce texte. Je n'en suis pas convaincu. J'ignore comment j'ai survécu; trop faible et trop timide, je n'ai rien fait pour. Dire que c'était un miracle ? Je ne le dirai pas. Si le ciel a pu ou voulu accomplir un miracle en ma faveur, il aurait bien pu ou dû en faire autant pour d'autres plus méritants que moi. Je ne peux donc remercier que le hasard. Cependant, ayant survécu, il m'incombe de conférer un sens à ma survie. Est-ce pour dégager ce sens-là que j'ai mis sur le papier une expérience où rien n'avait de sens ? En vérité, avec le recul, je dois avouer que je ne sais pas, ou que je ne sais plus ce que j'ai voulu obtenir avec mes propos. Je sais seulement que, sans ce petit ouvrage, ma vie d'écrivain, ou ma vie tout court, n'aurait pas été ce qu'elle est : celle du témoin qui se croit moralement et humainement obligé d'empêcher l'ennemi de remporter une victoire posthume, sa dernière, en effaçant ses crimes de la mémoire des hommes. C'est que, aujourd'hui, grâce aux documents authentiques qui nous parviennent de nombreuses sources, c'est clair : si au début de leur règne, les S.S. essayaient de fonder une société où les Juifs n'existeraient plus, à la fin leur but était de laisser derrière eux un monde en ruines où les Juifs n'auraient jamais existé. Voilà pourquoi, en Russie, en Ukraine, en Lituanie comme en Russie Blanche, partout où les Einsatzgruppen exécutaient « la solution finale » en assassinant par mitrailleuses plus d'un million de Juifs, hommes, femmes et enfants, avant de les jeter dans d'immenses fosses communes, creusées par les condamnés eux-mêmes,

des unités spéciales déterraient ensuite les cadavres pour les brûler à ciel ouvert. Ainsi, pour la première fois de l'histoire, des Juifs, tués deux fois, n'ont pu être enterrés dans des cimetières. En d'autres termes, la guerre que Hitler et ses acolytes livraient au peuple juif visait également la religion juive, la culture juive, la tradition juive, c'est-à-dire la mémoire juive. Certes, à un certain moment il m'était devenu clair que puisque l'Histoire sera un jour jugée, je devais témoigner pour ses victimes, mais je ne savais pas comment m'y prendre. J'avais trop de choses à dire, mais pas les mots pour le dire. Conscient de la pauvreté de mes moyens, je voyais le langage se transformer en obstacle. On aurait dû inventer un autre langage. (...)

Et la découverte d'un univers dément et froid où c'était humain d'être inhumain, où des hommes en uniforme disciplinés et cultivés venaient pour tuer, alors que les enfants ahuris et les vieillards épuisés y arrivaient pour mourir ? Et la séparation, dans la nuit en flammes, la rupture de tous les liens, l'éclatement de toute une famille, de toute une communauté ? Et la disparition d'une petite fille juive sage et belle, aux cheveux d'or et au sourire triste, tuée avec sa mère, la nuit même de leur arrivée ? Comment les évoquer sans que la main tremble et que le cœur se fende à tout jamais ? Tout au fond de lui-même, le témoin savait, comme il le sait encore parfois, que son témoignage ne sera pas reçu. Seuls ceux qui ont connu Auschwitz savent ce que c'était. Les autres ne le sauront jamais. Au moins comprendront-ils ? Pourront-ils comprendre, eux pour qui c'est un devoir humain, noble et impératif de protéger les faibles, guérir les malades, aimer les enfants et respecter et faire respecter la sagesse des vieillards, oui, pourront-ils comprendre comment, dans cet univers maudit, les maîtres s'acharnaient à torturer les faibles, à tuer les malades, à massacrer les enfants et les vieillards ? Est-ce parce que le témoin s'exprime si mal ? La raison est différente. Ce n'est pas parce que, maladroit, il s'exprime pauvrement que vous ne comprendrez pas ; c'est parce que vous ne comprendrez pas qu'il s'explique si pauvrement. Et pourtant, tout au fond de son être il savait que dans cette situation-là, il est interdit de se taire, alors qu'il est difficile sinon impossible de parler. Il fallait donc persévérer. Et parler sans paroles. Et tenter de se fier au silence qui les habite, les enveloppe et les dépasse. Et tout cela, avec le sentiment qu'une poignée de cendres là-bas, à Birkenau, pèse plus que tous les récits sur ce lieu de malédiction. (...)

...Et maintenant, dix ans après Buchenwald, je me rends compte que le monde oublie. L'Allemagne est un État souverain. L'armée allemande est ressuscitée. Ilse Koch, la femme sadique de Buchenwald a des enfants et elle est heureuse. Des criminels de guerre se promènent dans les rues de Hambourg et Munich. Le passé s'est effacé, relégué à l'oubli. Des Allemands et des antisémites disent au monde que toute cette histoire de six millions de Juifs assassinés n'est qu'une légende et le monde, dans sa naïveté, le croira sinon aujourd'hui, demain ou après-demain... Je ne suis pas assez naïf pour croire que ce volume changera le cours de l'histoire et secouera la conscience de l'humanité. Un livre n'a plus le pouvoir qu'il avait autrefois. Ceux qui se sont tus hier, se tairont demain. (...)

Avant de conclure cette introduction, il me semble important de souligner ma conviction que, pareil aux êtres, chaque livre a son propre destin. Certains appellent le chagrin, d'autres la joie. Il arrive même qu'un ouvrage connaisse les deux. Plus haut j'ai décrit les difficultés que *La Nuit* avait rencontrées ici lors de sa parution, il y a quarante-cinq ans. Malgré une critique favorable, le livre se vendait mal. Le sujet, jugé morbide, n'intéressait personne. Si un rabbin le mentionnait dans ses sermons, il se trouvait toujours quelqu'un pour se plaindre : « À quoi bon accabler les enfants avec la tristesse du passé ? » Depuis, les choses ont changé. Mon petit volume remporte un accueil auquel je ne m'attendais pas. Aujourd'hui, ce sont surtout les jeunes qui le lisent en classe et à l'Université. Et ils sont nombreux. Comment expliquer ce phénomène ? Tout d'abord, il faut l'attribuer au changement survenu dans la mentalité du grand public. Si, dans les années cinquante et soixante, les adultes nés avant ou pendant la guerre manifestaient à l'égard de ce que l'on nomme si pauvrement l'Holocauste une sorte d'indifférence inconsciente et indulgente, cela n'est plus vrai maintenant. En ce temps-là, peu d'éditeurs eurent le courage de publier des livres sur ce sujet. De nos jours, tous en publient régulièrement, et certains tous les mois. Cela vaut aussi pour le monde académique. A l'époque, peu d'écoles secondaires ou supérieures faisaient cours sur ce sujet. Aujourd'hui, les programmes scolaires l'incluent partout. Et ces cours sont parmi les plus populaires. Désormais, le thème d'Auschwitz fait partie de la culture générale. Films, pièces

de théâtre, romans, conférences internationales, expositions, cérémonies annuelles avec la participation des plus hautes personnalités du pays : le sujet est devenu incontournable. L'exemple le plus frappant est celui du Musée de l'Holocauste à Washington : plus de vingt-deux millions de personnes l'ont visité depuis son inauguration en 1993. Conscient que la génération des survivants s'amoin-drissait de jour en jour, l'étudiant ou le lecteur contemporain se découvre fasciné par leur mémoire. Car à un degré supérieur et ultime, il s'agit de la mémoire, de ses origines et de son ampleur ainsi que de son aboutissement. Je le répète : son débordement risque d'être aussi nuisible que son appauvrissement. Entre les deux, il nous incombe de choisir la mesure tout en espérant qu'elle sera proche de la vérité. Pour le survivant qui se veut témoin, le problème reste simple : son devoir est de déposer pour les morts autant que pour les vivants, et surtout pour les générations futures. Nous n'avons pas le droit de les priver d'un passé qui appartient à la mémoire commune. L'oubli signifierait danger et insulte. Oublier les morts serait les tuer une deuxième fois. Et si, les tueurs et leurs complices exceptés, nul n'est responsable de leur première mort, nous le sommes de la seconde. Parfois l'on me demande si je connais « la réponse à Auschwitz » ; je réponds que je ne la connais pas ; je ne sais même pas si une tragédie de cette ampleur possède une réponse. Mais je sais qu'il y a « réponse » dans responsabilité. Lorsqu'on parle de cette époque de malédiction et de ténèbres, si proche et si lointaine, « responsabilité » est le mot clé. Si le témoin s'est fait violence et a choisi de témoigner, c'est pour les jeunes d'aujourd'hui, pour les enfants qui naîtront demain : il ne veut pas que son passé devienne leur avenir.

ELIE WIESEL

## ↳ 2.2 Faire une œuvre de Mémoire : l'art public comme projet citoyen d'œuvre mémorielle.

Pourquoi faire œuvre de mémoire ?

L'histoire du camp de réfugiés juifs de Marchin est malheureusement tombé dans l'oubli, faute de témoin mais également parce qu'il raconte une histoire qui ne correspond pas aux valeurs d'accueil et de tolérance prônées aujourd'hui. Pourtant, en se rappelant de ceux qui sont passés par ce camp de détention, en rappelant leur nom, nous décidons de faire face à cette histoire. En proposant d'installer une œuvre d'art public sur le site de l'Athénée, c'est une manière d'assumer collectivement cette histoire, d'affirmer nos valeurs, et d'entretenir ensemble une réflexion sur notre rapport à la migration, à la montée du fascisme, des peurs sécuritaires et de leur conséquence. La démarche entreprise a été de constituer un groupe de commanditaires citoyens pour faire advenir cette œuvre. Les critères auxquels l'œuvre devait répondre ont été réfléchis avec les élèves de 5<sup>e</sup> secondaires durant le printemps 2023. Des représentants des élèves ont ensuite participé à plusieurs réunions avec l'artiste Sofhie Mavroudis afin de réfléchir autour de l'œuvre qu'elle nous propose.

### Dossier de Sofhie Mavroudis

Critères spécifiques demandés par le groupe de commanditaires :

- L'œuvre constituera une trace pérenne installée en extérieur.
- L'œuvre doit impérativement avoir un caractère commémoratif.
- L'œuvre s'ancre dans le présent, dans une perspective de lutte contre la montée des extrémismes, de lutte contre le totalitarisme et les dérives identitaires.
- L'œuvre doit évoquer l'histoire du camp dans ses particularités historiques.
- L'œuvre ne doit pas heurter le public qui circule autour (élèves de l'Athénée).
- Installation de l'œuvre dans l'espace public : installée dans un parc privé, à proximité d'une route, elle doit être visible et lisible du trottoir.
- L'œuvre doit constituer un témoignage contemporain de la volonté des citoyens de sortir de l'oubli cette histoire. Le caractère novateur du langage plastique sera apprécié (nouveaux matériaux, couleurs attractives, interactivités...).

### Concept de l'œuvre

Avec comme point de départ le fichage des Juifs dans des listes qui a contribué à la déportation des Juifs pendant la seconde guerre mondiale, l'œuvre explore notamment la notion de disparition, de mémoire, de perte de liberté.

L'œuvre consiste en une installation sonore de 7 éléments semblables. Les noms repris dans la liste des juifs de Marchin sont retranscrits (en relief) sur chaque cylindre métallique (les noms diffèrent en fonction du cylindre).

L'œuvre est participative. Elle implique une action de la part du regardeur qui fait tourner le cylindre qui émet des sons par frottement des lames métalliques lorsque ceux-ci viennent buter contre les lettres en relief.

Par l'implication du regardeur, l'installation jusque là silencieuse, répand autour d'elle de manière symbolique, le noms des Juifs disparus rappelant à qui l'entend, l'existence du centre pour réfugiés de Marchin et son histoire.

### Caractéristiques visuelles

L'installation comprend 7 rouleaux creux en métal montés sur un axe central où figurent en relief les noms des réfugiés de Marchin. Ceux-ci sont installés en arc de cercle.

Des 'peignes' en acier viennent buter contre les lettres lorsqu'ils sont manipulés.

Cette infrastructure est surmontée d'un porte-voix de couleur blanche en porcelaine (matériau encore à confirmer en fonction du budget et de la résistance aux vibrations).

Hauteur de l'installation : +/- 2 m de haut (ce qui correspond à la hauteur des clotûres mises en place suite à l'évasion de deux réfugiés du camp).

### Origine et symboliques des éléments constitutifs de l'œuvre

LE PORTE-VOIX :

D'un point de vue historique :

- Ces portes-voix étaient utilisés pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale pour amplifier le son de la sirène lors de l'alerte prévenant la population des attaques aériennes.
- Fait référence à l'appel qui a lieu tous les jours au centre de Marchin lorsque leurs libertés se trouvent amoindries.

- Evoque également l'appel qui a lieu tous les matins et soirs dans les camps de concentration/ extermination. L'appel des déportés dure pendant des heures et entraîne la mort des plus affaiblis.

D'un point de vue symbolique :

'Porter la voix' = propage dans l'air de manière symbolique, les noms des réfugiés de Marchin (par le son émis lorsque les peignes viennent buter contre les lettres en relief).

## LE CYLINDRE MÉTALLIQUE

Cet élément est inspiré des moulins à prière tibétain. Un moulin à prières est composé d'un cylindre et d'un axe de rotation autour duquel sont enroulées des prières (Mantra). Ainsi, quand on fait tourner le moulin à prières, on diffuse ces bénédictions à travers l'air afin d'apporter le bienfait de ses prières à tous les êtres vivants se trouvant dans les environs.

Pour le projet présenté ici, je me suis inspirée du moulin à prière en remplaçant les mantras par les noms des migrants juifs de Marchin.

Ainsi, lorsque le rouleau est en rotation, les lames en acier viennent buter contre les lettres créant ainsi des sons qui se propagent dans l'air. Les noms de la liste des Juifs de Marchin sont alors symboliquement diffusés aux alentours, pour rappeler leur existence et l'histoire du site.

## LA BOÎTE À MUSIQUE, OBJET LIÉ À L'ENFANCE

En septembre 1942, le site accueille une école pour enfants de prisonniers et orphelins de guerre qui fera place par la suite à l'athénée. La référence au lieu, à l'enfance, se fait par l'œuvre au travers du principe de la boîte à musique, objet bien connu des enfants.

Pour émettre les sons, l'œuvre s'inspire du mécanisme de la boîte à musique. Lorsque le regardeur tourne le cylindre, les lames en acier viennent buter contre le relief des lettres (comme pour les petites 'boules' du cylindres de la boîte à musique) ce qui va émettre un son.

Il peut être envisagé de ne pas mettre toutes les lettres en relief mais seulement quelques-unes à chaque nom : cela permettrait plus de respiration entre chaque son afin que celui-ci ne soit pas trop assourdissant. Nous pourrions imaginer que ces lettres forment une phrase qui serait, par exemple, un des articles de la constitution des Droits de l'homme (mis en place juste après la guerre).

Contrairement à la boîte à musique, Il n'y a pas de calibrage des lames pour obtenir des notes de musique. L'œuvre évoque ainsi le chaos de cette période où l'harmonie fait place au fracas de la guerre.

## IMPLICATION DU REGARDEUR

L'œuvre a besoin de l'implication du regardeur pour dévoiler sa fonction d'œuvre sonore. Celui-ci devient alors acteur et fait partie intégrante de l'œuvre. En impliquant le regardeur, l'œuvre évoque symboliquement la nécessité aux générations actuelles d'activer la mémoire historique afin ne pas oublier le passé. C'est donc le regardeur qui fini l'œuvre en actionnant la mécanique de l'installation propageant alors le son dans l'air.

## LES 7 ÉLÉMENTS

L'installation comprendra 7 éléments identiques, placés en arc de cercle. Seuls les noms sur chaque cylindre diffèrent. Le chiffre 7 est très important dans la religion juive et apparaît d'ailleurs dans toutes les religions. Il y a énormément de symboliques relatives à ce chiffre, comme par exemple, le chandelier à 7 branches (Menorah) qui est un symbole puissant de l'identité juive.

## Démarche de l'artiste Sofhie Mavroudis

*« L'individu - son devenir, son rapport avec le monde extérieur mais aussi avec lui-même - est au cœur de mes réflexions. Ces questionnements sont le ciment de mes recherches artistiques. Au-delà des questions formelles et de matériau, il m'est indispensable de mettre en lumière l'existence humaine. La disparition, la mémoire, l'identité, l'exil sont autant de thèmes abordés dans mon travail. De fil en aiguille ma démarche prend le chemin d'un questionnement identitaire plus personnel. Par des gestes simples, des matériaux faisant sens dans la lecture, je révèle par un certain minimalisme, le sens profond de mes recherches. L'utilisation de la métaphore confère à mon travail un langage qui lui est propre. Elle permet d'aborder une dimension, une symbolique, allant au-delà de ce que notre regard perçoit. »*

Artiste plasticienne, Sofhie travaille principalement la sculpture et l'installation, cette dernière pouvant aussi faire intervenir, la vidéo, le son et différents objets.

Depuis le début de sa pratique artistique, l'humain est au centre de ses préoccupations. Au début plus axée sur des questions formelles, elle a évolué ces dernières années en une démarche plus engagée et investie.

Sa démarche actuelle est le fruit d'un concours de circonstance. En 2018, elle découvre sur la plage de son enfance, une centaine de sandales d'enfants estampillées « Made In Syria ». Cette découverte a bouleversé son travail artistique, le rendant plus consistant de sens et de questionnements sur les enjeux actuels de notre monde.

Son travail artistique se concentre alors autour la disparition de ces hommes, femmes et enfants qui tentent de rejoindre l'Europe, avec une mise en exergue sur la disparition des enfants migrants (voir par exemple les œuvres « SANS NOM » et « RELIQUES »). Cette thématique fait également écho à sa propre histoire, celle de fille d'immigré puisqu'elle est elle-même le fruit d'un exilé et d'une terre d'accueil.

Plus récemment, la question de l'identité est abordée avec des œuvres comme « Flags belong to the people » qui met en scène des tapis authentiques tissés par des peuples nomades de différents pays dont les peuples traversent la frontière greco-turque pour rejoindre l'Europe.

Sa dernière exposition solo « A bread in the wall » (11.2023-03.2024) à la Centrale for Contemporary Art à Bruxelles questionne, une fois de plus, la question identitaire, la notion de transmission et de mémoire par une installation mettant en scène des ruines faites de briques de pain portant chacun un mot en écriture grecque, un livre grec dont certains mots sont effacés et des archives sonores de femmes grecques.

#### **Quelques questions à développer en classe :**

- Est-ce que vous trouvez que les critères émis sont rencontrés dans l'œuvre de Sofhie ?
- Auriez-vous émis d'autres critères ?
- Que ressentez-vous en la regardant ?
- Est-ce qu'il s'agit bien d'une œuvre mémorielle ?
- Connaissez-vous d'autres œuvres mémorielles ? (au cinéma, théâtre, littérature, peintures...)



Simulation du projet proposé dans l'espace envisagé.  
Les coloris et matériaux présentés ici sont donnés à titre indicatif et pourront encore changer.

# FICHE 3 : Réflexion sur le vocabulaire et la nuance

↳ Proposer une page vide avec les différents mots de vocabulaire, prendre connaissance des propositions de chacun, découvrir les définitions proposées puis échanger autour des propositions.

## Pistes de discussions :

- Réfléchir à la distinction entre des victimes de guerre et génocide.
- Réfléchir à la distinction entre camp, d'internement, de concentration, d'extermination.
- L'histoire du camp de réfugiés de Marchin se situe en amont des événements historiques que constitue la Shoah. Toutefois, il s'agit d'un événement qui a participé à la persécution, qui mènera ensuite à l'exécution de nombreux Juifs en Europe. Que retenir de cette histoire ? Est-ce que cela vous interpelle par rapport à des événements contemporains - montée du sentiment de peur et de haine de l'étranger, montée des extrémismes, radicalisation des discours?

## Vocabulaire :

1. Shoah
2. Holocauste
3. Antisémitisme
4. Nazisme
5. Génocide
6. Solution finale (Endlösung)
7. Camp de concentration
8. Camp d'extermination
9. Auschwitz-Birkenau
10. Chambre à gaz
11. Ghetto
12. Déportation
13. Nuit de Cristal (Kristallnacht)

## 1. Shoah

Terme hébreu signifiant « catastrophe » ou « anéantissement », utilisé pour désigner l'extermination systématique des Juifs d'Europe par le régime nazi pendant la Seconde Guerre mondiale.

## 2. Holocauste

Terme dérivé du grec signifiant « sacrifice par le feu », utilisé pour désigner la persécution et l'extermination des Juifs et d'autres minorités par les nazis.

## 3. Antisémitisme

Hostilité, préjugés ou discrimination à l'égard des Juifs, basée sur leur appartenance religieuse ou ethnique.

## 4. Nazisme

Idéologie du parti national-socialiste allemand d'Adolf Hitler, caractérisée par le racisme, l'antisémitisme, le nationalisme extrême et la militarisation.

## 5. Génocide

Extermination intentionnelle et systématique d'un groupe ethnique, racial, religieux ou national.

## 6. Solution finale (Endlösung)

Expression utilisée par les nazis pour désigner leur plan d'extermination totale des Juifs.

## 7. Camp de concentration

Camps de détention et de travail forcé créés par les nazis pour les opposants politiques, les minorités et les prisonniers, où les conditions de vie étaient inhumaines.

## 8. Camp d'extermination

Camps nazis créés spécifiquement pour l'extermination de masse, tels qu'Auschwitz-Birkenau, Sobibor, et Treblinka.

## 9. Auschwitz-Birkenau

Le plus grand camp de concentration et d'extermination nazi, où plus d'un million de personnes, principalement des Juifs, ont été assassinées.

#### 10. Chambre à gaz

Installations utilisées dans les camps d'extermination pour tuer en masse par gaz toxiques.

#### 11. Ghetto

Quartiers fermés dans lesquels les nazis ont forcé les populations juives à vivre dans des conditions de surpopulation et de privation.

#### 12. Déportation

Envoi forcé de populations juives et d'autres minorités vers les camps de concentration et d'extermination.

#### 13. Nuit de Cristal (Kristallnacht)

Pogrom contre les Juifs en Allemagne et en Autriche en novembre 1938, au cours duquel des synagogues, des magasins et des maisons juives furent détruits.



# C. BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre Callens, *Ça c'est passé près de chez nous : les réfugiés juifs au camp de Marchin : septembre 1939 - septembre 1940*, auto-édition, 2015 - Disponible à la Bibliothèque OYOU de Marchin.

Vinciane Despret, *Les morts à l'œuvre*, Editions La découverte, Paris, 2023.

Anne Roekens, *La Belgique et la persécution des Juifs*, Bruxelles, Renaissance du Livre, 2010.

Elie Wiesel, *La nuit*, Editions de Minuit, Paris, 2000, (édition originale 1956).

Pour aller plus loin :

Fiches pédagogiques proposées par Les territoires de la Mémoire :  
[https://territoires-memoire.be/wp-content/uploads/2024/05/tm-dossiers\\_pedagogiques-plus\\_jamais\\_ca-11\\_14.pdf](https://territoires-memoire.be/wp-content/uploads/2024/05/tm-dossiers_pedagogiques-plus_jamais_ca-11_14.pdf)

Fiche pédagogique de la Fondation Auschwitz autour de la notion de réfugiés :  
[https://auschwitz.be/images/\\_bulletin\\_pedagogique/fiche\\_pedagogique\\_11-traces\\_30.pdf](https://auschwitz.be/images/_bulletin_pedagogique/fiche_pedagogique_11-traces_30.pdf)

Continuer l'enquête sur les traces des déportés en consultant le site de la caserne de Dossin :  
<https://kazernedossin.memorial/search/people/?lang=en>

Et sur le site du camp d'Auschwitz-Birkenau :  
[https://www.auschwitz.at/database-prisoners/textsearch\\_4/alfons](https://www.auschwitz.at/database-prisoners/textsearch_4/alfons)

# D. ANNEXES

Document 1

MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
ADMINISTRATION DES PRISONS  
CENYDE - 1000 BRUXELLES  
MARCHIN - TRUY

## BILLET DE CLASSEMENT

Nom et prénoms Z a h l Joseph âge : 45  
Profession Commerçant  
N° d'écrou 38 N° de cellule .....  
Catégorie interne  
Peine .....  
Motif .....  
Appartenant à la religion isr  
Visite de l'aumônier de ce culte : oui (ou) non.  
Translation } destination .....  
                  } date .....  
Taille : 1 mètre 62 centimètres. Cantine : oui (ou) non.  
Pistole ..... Secret ..... Surveillance spéciale .....

A Marchin, 26 janvier 1940  
Le Commis,

**Visite : Résultat**

Argent que l'entrant avait en sa possession, frs. ....

DÉTAIL DES OBJETS DIVERS DÉPOSÉS :

CONSERVÉS PAR LE SURVEILLANT A CE PRÉPOSÉ	PRIS EN CHARGE PAR LE COMPTABLE
néant	néant
l'intéressé <i>Joseph Zalh.</i>	l'intéressé <i>Joseph Zalh.</i>

Reçu les objets ci-dessus,  
Le Surveillant,

Le Surveillant préposé à la visite,  
*[Signature]*

N° 44. (Art. 205 du Règlement général.)

© Archives de l'État à Liège - <http://arch.arch.be>

Billet de classement de Joseph Zalh.

41

Document 2



Photos de réfugiés prises par la Sûreté publique.

## Document 3

### 1. Installation<sup>1</sup> :

- Plombiers : (5) Jonas, Cahn, Hubermann, Davids<sup>3</sup>, Marx<sup>3</sup>.
- Forgerons : (8) Bernhard, Tauber<sup>2</sup>, Born, Stern<sup>3</sup>, Misanski, Panger<sup>3</sup>, Ledermann<sup>2</sup>, Selzer<sup>2</sup>.
- Mécaniciens : (4) Panger<sup>3</sup>, Walker<sup>3</sup>, Weiss, Jacobs.
- Électriciens : (5) Gottschalk, Tchierniawski, Kuczinski M.<sup>3</sup>, Benrubi<sup>2</sup>, Davids<sup>3</sup>.
- Peintres : (6) Weil, Rosenstein, Löb I., Fink, Marx<sup>3</sup>, Zytrnicki<sup>2</sup>.
- Menuisiers : (7) Winternitz, Atlass, Schwarz, Kimelmann, Kalb, Walker<sup>3</sup>, Brandt<sup>2</sup>.
- Maçons : (2) : Rybar<sup>2</sup>, Nehoray<sup>2</sup>.

### 2. Domestiques :

- Bureau : (12) Löb J., Kochmann, Singer, Auerbacher, Delheim, Heilborn<sup>3</sup>, Simons I., Bloch L., Spitzer, Frey<sup>2</sup>, Graumann<sup>1</sup>, Stern A.<sup>3</sup>.
- Nettoyage : (23) Michel, Cassel, Grunfeld, Berliner K., Joseph, Lissman, Mendel<sup>3</sup>, Ringer<sup>3</sup>, Ringler, Rüdich, Fried, Sprung, Thiebert<sup>2</sup>, Moser<sup>3</sup>, Feldan<sup>2</sup>, Lebovic<sup>3</sup>, Fischhoff<sup>3</sup>, Gelbart<sup>3</sup>, Hirsch<sup>2</sup>, Simon<sup>2</sup>, Weiss<sup>2</sup>, Kuczinski<sup>2</sup>, Stern M.<sup>3</sup>.
- Magasin<sup>3</sup> : (8) Meyer, Gelbart<sup>3</sup>, Scholem, Schönberger<sup>3</sup>, Weiss, Lederfeind<sup>2</sup>, Lewandowski<sup>3</sup>, Moser<sup>3</sup>.
- Cantine : (3) Kalb, Heilborn<sup>3</sup>, Moser<sup>3</sup>.
- Tailleurs : (4) Leufer, Elias<sup>3</sup>, Lampel, Schaul.
- Jardiniers<sup>4</sup> : (39) Feigelstock A., Feigelstock E., Glück<sup>3</sup>, Kaplan, Nathan, Faibis, Güth, Freund, Fuchs, Lewandowski, Lowenstein, Steckelmacher, Weis L., Wittner, Wolf<sup>3</sup>, Simon<sup>3</sup>, Berliner F., Bernfeld<sup>3</sup>, Davids<sup>2</sup>, Schönberger<sup>3</sup>, Kuczinski M.<sup>3</sup>, Goldstaub<sup>3</sup>, Fischhoff<sup>3</sup>, Fränkel<sup>2</sup>, Goldman<sup>2</sup>, Hulak<sup>2</sup>, Krämer<sup>2</sup>, Laus<sup>2</sup>, Lebovic<sup>2</sup>, Leiser<sup>2</sup>, Lewy<sup>2</sup>, Lischawski<sup>2</sup>, Masaryk<sup>2</sup>, Mendelowitz<sup>2</sup>, Popower<sup>2</sup>, Rapaport N<sup>2</sup>, Rupp<sup>2</sup>, Zylberberg<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le groupe de travail « installation » occupe un total de 33 internés, en avril 40 le renforcement des équipes et la création d'un groupe de maçonnerie s'expliquent par l'arrivée de nouveaux détenus.

<sup>2</sup> Internés qui renforcent les différents postes en avril 40.

<sup>3</sup> Ils changent d'affectation durant la journée ou renforcent certains services à partir d'avril 40.

<sup>4</sup> La plupart des internés figurant à ce poste n'y travaille que par intermittence.

<sup>5</sup> Le jardinage connaît une croissance puisque ce poste passe de trois travailleurs en janvier 40 à trente-neuf travailleurs en avril 40.

- Professeur de langues : (1) Cameron.
- Coiffeur : (1) Katzmann.
- Cuisine : (8) Israël, Weinhausen, Dannenbaum, Fischer L., Cerner, Salm, Wolf<sup>2</sup>, Weinberg<sup>1</sup>.
- Annexes cuisine<sup>3</sup> : (9) Katz<sup>2</sup>, Lederfeind<sup>2</sup>, Stren A.<sup>2</sup>, Matzdorf, Anastler, Stolz<sup>1</sup>, Rawinski<sup>2</sup>, Nathan<sup>2</sup>, Ringer<sup>2</sup>.
- Éplucheurs : (7) Zahl, Wagschal, Sperlng<sup>1</sup>, Wiesner<sup>1</sup>, Goldschmidt<sup>1</sup>, Edel, Goldstaub<sup>2</sup>.
- Chauffage : (6) Bernfeld<sup>1</sup>, Glück<sup>1</sup>, Pick, Rosenthal H., Panger<sup>1</sup>, Mendel<sup>1</sup>.
- Lessiveurs<sup>3</sup> : (2) Gelbart<sup>1</sup>, Elias<sup>1</sup>.
- Cordonnier<sup>3</sup> : (1) Rawinski<sup>1</sup>.
- Service nuit<sup>3</sup> : (7) Prager, Atlass<sup>1</sup>, Cassel<sup>1</sup>, Güth<sup>1</sup>, Faibis<sup>1</sup>, Wittner<sup>1</sup>, Joseph<sup>1</sup>.
- Portiers<sup>2</sup> : (3) Schönberger<sup>1</sup>, Stolz<sup>1</sup>, Kuczinski<sup>1</sup>.
- Bains<sup>2</sup> : (1) Katz<sup>1</sup>.
- Service médical : (2) Tömör, Aronsohn.
- Médecin : (1) Rubensohn.

Le centre a donc occupé 106 internés, Gottesman est signalé comme incapable de travailler.

Le souci d'occuper la population des internés fera disparaître le service externalisé du lessivage du linge (effets personnels et literie). Dès février 40, il sera assuré par les internés.

Cette préoccupation explique aussi le refus de la part de la direction de l'envoi d'une éplucheuse d'occasion en provenance de Merksplas. Le centre compte plusieurs personnes d'un certain âge qui sont incapables d'un travail régulier et l'épluchage des pommes de terre constitue pour eux une excellente occupation<sup>4</sup>.

Mais dès la mi-avril 40, avec l'accroissement de la population, le centre ne peut plus affecter tous les gens aux travaux domestiques, d'entretien ou d'installation.

---

<sup>1</sup> Internés qui renforcent les différents postes en avril 40.

<sup>2</sup> Internés qui changent d'affectation durant la journée ou renforcent certains services à partir d'avril 40.

<sup>3</sup> Services dont la plage horaire journalière n'offrait pas un plein temps.

<sup>4</sup> AËL, *CPE Marneffe*, n° [83].

**Document 4****Relevé des professions Identifiées 253 Non identifiées 17 Sans 2**

Agriculteur	2	Éditeur	1	Médecin	1
Antiquaire	1	Électricien	1	Menuisier	3
Artiste	1	Emballeur	1	Mineur	1
Avocat	1	Employé	12	Moniteur de ski	1
Blanchisseur	1	Employé de banque	3	Nettoyeur de métaux	2
Boucher	8	Étudiant	6	Notaire	1
Boulangier	2	Forgeron	1	Opticien	1
Brossier	1	Garçon de café	5	Ouvrier	5
Charcutier	1	Géomètre	1	Pelletier/ fourreur	5
Chauffeur	2	Horloger	3	Peintre en bâtiment	3
Coiffeur	1	Imprimeur	1	Pharmacien	1
Commerçant	70	Ingénieur	2	Photographe	3
Comptable	3	Installateur	1	Physicien-chimiste	1
Confiseur	1	Instituteur	1	Plombier	1
Consultant	1	Joillier/orfèvre	3	Représentant	11
Cordonnier	6	Journaliste	1	Restaurateur	1
Courtier assurances	1	Maçon	2	Savonnier	1
Cuisinier	3	Magasinier	1	Sculpteur	2
Cultivateur	3	Marchand de bêtes	2	Serrurier	6
Décorateur	4	Marchand de bois	1	Tailleur	17
Dentiste	3	Marchand textile	1	Technicien	1
Directeur théâtre	3	Marchand de vins	1	Traiteur	8
Distillateur	1	Marin	1	Vétérinaire	1
Ébéniste	1	Maroquinier	1		

5/10/42

XII TRANSPORT  
8888

84

821.	Gerszt Pierre Hersz	21/8/98 Lodz	Stl.	Schneider	✓✓
822.	Gerszt Léon	7/2/28 Brussel-Etterbeek	Stl.	Schüler	✓✓
823.	Gerszt Monique	4/12/29 Brussel-Etterbeek	Stl.	Schülerin	✓✓
824.	Atlass. Albert	24/1/07 Medenice	Stl.	Goldschmidt	✓✓
825.	Sperling Chaim	26/2/89 Klinkowka	Stl.	Kaufmann	✓✓
826.	BECKER, Simon Rosting Simon	ni a Kligij, 30.7.13. 13/7/83 Neu-Sandez	Stl.	Kirschner	✓✓
827.	Ehrenreich Julius	7/7/98 Wien	Stl.	Kaufmann	✓✓
828.	Faiman Lazar	9/12/98 Kichineff	Stl.	Apotheker	✓✓
829.	Faiman-Chilijschi Marian	1/2/05 Kichineff	Stl.	Krankenschwester	✓✓
830.	Bialogrod-Giwerg Sura	15-1-1891 Warschau	Stl.	Hausfrau	✓✓

## Document 6

suite à l'avis d'un chirurgien venu sur place<sup>1</sup>, il sera admis à l'hôpital d'Anvers le 10 janvier 1940.

Il faut se rendre compte que la plupart de ces réfugiés ont vécu clandestinement depuis plusieurs années dans des conditions de vie précaires, qu'ils ont dû fuir les persécutions nazies, se séparer de leurs proches, femmes et enfants quand ils sont mariés. Traqués en Belgique dès l'automne 39 par la Sûreté publique, arrêtés, incarcérés à Forest ou à Saint-Gilles, renvoyés à la frontière. Certains d'entre eux sont exténués comme Markus Singer ou Ludwig Michel dont les fiches médicales signalent la faiblesse générale et l'épuisement.

A la sortie de l'hiver 39-40, le centre de Marchin va présenter un nouveau visage. Il le doit à un de ses détenus, Georg Bodländer, vétérinaire de son état.

Le 11 mars 1940, cet ex-assistant<sup>2</sup> à la clinique des petits animaux domestiques à l'Institut vétérinaire de l'Université de Berlin, pose sur le bureau de M. Henskens, directeur du centre, un projet qui suscite tout de suite l'intérêt et reçoit le soutien dudit directeur qui le transmet au ministère de la Justice.

Ce projet contient une série de propositions pour l'élevage et l'engraissement de bétail au centre d'Internement de Marchin qui répondent à trois objectifs :

1. Diminuer les dépenses afférentes au centre..
2. Utiliser les déchets de cuisine de l'établissement.
3. Former professionnellement des jeunes gens dans les professions agricoles.

Bodländer remarque que le domaine possède une ferme qui, moyennant quelques réparations, peut très bien convenir au projet. Il prévoit trois départements de production.

### **Un poulailler**

D'une contenance d'une quarantaine d'ares de prairie, sa construction exige de clôturer cette prairie par un treillis d'environ 1m50 de hauteur arrimé au sol avec des pieux en bois.

---

<sup>1</sup> AÉL, *CPE Marneffe*, n° [94].

<sup>2</sup> AÉL, *CPE Marneffe*, n°[16]. Georg Bodländer signe son projet par un émouvant et nostalgique « *autrefois* » assistant à la clinique des petits animaux domestiques à l'Institut vétérinaire de l'Université de Berlin.